

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Modèle année	Bordereau-type No
Châssis de camion (entr.ttes roues)	F. B. W.	X 50 / 70	1960	3' 0 8 9-B

Constructeur : Franz Brozincevic & Co., Motorwagenfabrik, Wetzikon-ZH (CH)
 Caractéristiques : "X 50/70-..." combiné avec désignation du modèle du moteur monté, sur plaquette du constructeur
 Le No du châssis frappé se trouve :
 A droite à l'avant sur partie supérieure de la traverse avant resp. de la plateforme de la colonne de direction et s.plaquette du constructeur
 Le No du moteur frappé se trouve : (voir carte des moteurs)

Moteurs : DX ou ED (voir carte des moteurs)

<u>Poids :</u>	<u>Avant</u>	<u>Arrière</u>	<u>Total</u>
Poids à vide (à établir dans chaque cas)			
Charge utile (selon poids à vide du vhc.)			
Poids total		10'000 *)	16'000 *)
Poids total garanti par le constructeur	6'000	12'000	16'000

keine Gewichtserhöhung (KS 4.3.63)

Pneumatiques : 10.00 - 20 ou 11.00 - 20

Transmission : Mécanique, à 4 vitesses, avec boîte de distribution = 4 x 2 = 8 vitesses

Frein à pied : A air comprimé, à expansion interne, 2 circuits, sur toutes les roues

Frein à main : Mécanique à exp.int., tringles, s.roues arrière (s.demande: assisté p.air compr.)
 ou : Mécanique, à mâchoires extérieures, tringles, s.arbre cardan resp.s.roues AR

Frein moteur : Sur échappement "FBW" à commande mécanique ou à air comprimé

Frein de remorque : A air comprimé, à 1 ou 2 conduits, direct ou indirect

Blocage du différentiel : Oui

Entraînement : Sur toutes les roues

Dimensions : Voie avant 1'795 mm
Voie arrière 1'690 mm
Diamètre de braquage : varie selon l'empattement, jusqu'à 15 m.
Les autres dimensions doivent être mesurées au véhicule carrossé.

Installation électrique : 12 resp. 24 Volt

Mesure du bruit : Selon le moteur 84 - 89 dB

Observations et exceptions :

Pour les différents modèles de ce type : Voir carte séparée

Pour les différents moteurs prévus pour ce type : Voir carte séparée

Equipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Feux de gabarit : Doivent être montés selon les prescriptions.

Largeur totale : Selon demande du client. - Selon les cas, le vhc. ne pourra circuler que sur le réseau routier ouvert aux vhc. au-dessus de 2'200 mm de largeur (resp. au-dessus de 2'300 mm lors de la mise en application de la LCR).

*) Poids total : Ce poids n'est valable que lors de la mise en application de la LCR.-
Jusqu'alors, poids total = 13'000 kg.

Wetzikon, 17/18.2.60
29.4.60

Commission d'expertise-type
de vhc. à moteur